

# La 3<sup>e</sup> grève à l'Ehpad Los Ainats de Caunes-M<sup>vois</sup> aura lieu le 3 janvier

## SOCIAL

La FSU Territoriale, qui fédère l'opposition à la cession par la municipalité de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à l'USSAP, vient de déposer un préavis courant sur tout le mois de janvier.

La 3<sup>e</sup> grève annoncée la semaine passée par le syndicat FSU Territoriale (notre édition du 25 décembre) aura donc bien lieu au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Los Ainats, à Caunes-Minervois.

Un épisode de plus dans la lutte qui oppose depuis plusieurs mois syndicat et personnels – ainsi que de résidents et leurs familles – à la municipalité, désireuse de céder l'établissement qu'elle gère par le biais du centre communal d'action sociale (CCAS) à l'Union sanitaire et sociale pour l'accompagnement et la prévention (USSAP).

### Une résidence de 67 lits

Après le 26 octobre, puis le 15 décembre, c'est donc le 3 janvier que la FSU Territoriale appelle à une nouvelle mobilisation, avec un rendez-vous donné à 10 h sur le parking de l'Ehpad, et une potentielle marche jusqu'en mairie. Une manifestation programmée dans le cadre d'un préavis de grève déposé pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier.

Une mobilisation de plus destinée à défendre le « maintien de l'Ehpad », une résidence de 67 lits dont 23 en secteur protégé pour des personnes atteintes d'Alzheimer ou de troubles apparentés, « dans le service public



Le 26 octobre, devant la mairie de Caunes-Minervois, lors d'une précédente journée de grève de l'Ehpad. Agents et résidents de l'établissement s'étaient aussi mobilisés le 15 décembre. ARCHIVES CLAUDE BOYER

territorial ». Un appel lancé par la FSU dans une lettre en date du 25 décembre adressée au maire de Caunes-Minervois, Jean-Louis Petit. Un courrier dans lequel le syndicat redit « inquiétudes du personnel, des familles » et pointe « l'absence d'information, d'écoute, de dialogue (...) » qui « les a conduits à continuer un mouvement de grève ».

La FSU et Pierre Paraire, son représentant, rappellent également « la pétition » remise à la municipalité qui « témoigne de la mobilisation et de l'attachement de la population au maintien de ce service public [...] Force est de constater que vous n'avez aucune ouverture au dialogue et à la concertation observant votre attachement à cette seule option

### Pas responsables des dysfonctionnements et des problèmes de gestion

imposée. Pire, depuis, des représentants de l'USSAP viennent dans l'établissement et interviennent dans l'organisation et le fonctionnement, alors qu'à ce jour rien n'a été officiellement acté. Ce sont des méthodes inacceptables et qui traduisent une forme de mépris pour les agents et une volonté de passage en force que nous dénonçons. Les personnels n'ont aucune information officielle sur le devenir statutaire notamment sur le principe d'un détachement d'office. C'est inacceptable, nous vous rappelons que c'est vous en tant qu'employeur qui portez la responsabilité de cette décision ».

Autant d'éléments que le syndicat devraient répéter lors d'une

réunion d'information syndicale programmée le mercredi 28 décembre, à Caunes-Minervois (de 14 h à 15 h), pour lequel il a fait la demande à la municipalité de la mise à disposition d'une salle. Un rendez-vous destiné à des personnels qui, soulignait enfin la FSU dans sa lettre au maire, « ne sont pas responsables des dysfonctionnements et des problèmes de gestion mis en avant pour justifier le transfert à l'USSAP. Il n'est pas acceptable que ce soient eux qui en payent les conséquences. Nous sommes engagés, personnels, résidents et familles dans la défense de l'Ehpad public car c'est défendre la qualité de la prise en charge et des tarifs qui soient abordables et accessibles à tous ».

A. Ca.

> Sollicité, le maire de Caunes-Minervois Jean-Louis Petit n'a pas répondu à notre appel.